



IMPACT DE LA COVID-19 ITÉRATION DE L'ENQUÊTE 8

Soutenu par



PRINCIPALES CONCLUSIONS

Bien que les cas de covid-19 diminuent au niveau national, la deuxième vague de la pandémie semble avoir causé des problèmes importants aux entreprises du pays en Février 2021.¹

Près de 30 % des chefs d'entreprise déclarent que les conditions se sont détériorées pour leur entreprise.

44% des chefs d'entreprise citent la "détérioration des conditions de travail" comme étant le principal facteur de cette détérioration

91% ont déclaré avoir mis en place des mesures significatives contre la covid-19, contre 67% en janvier 2021

60% ont également renforcé les mesures existantes contre la covid-19 pour répondre à la deuxième vague

Une entreprise sur cinq ayant connu de mauvaises conditions commerciales en février a cité en cause la perturbation de la chaîne d'approvisionnement, qui reste un problème majeur pour les entreprises.

40% citent comme perturbations des restrictions aux frontières internationales (40 %), restrictions de circulation nationale (37 %), et des difficultés d'approvisionnement (33%)²

76% des chefs d'entreprise interrogés ont déclaré que leur entreprise connaissait des problèmes de chaîne d'approvisionnement

C'est le pourcentage le plus élevé enregistré depuis septembre 2020.

Ces défis semblent déjà se traduire par une baisse des performances des entreprises.

58% des entreprises ont vu leurs revenus diminuer depuis les niveaux pré-pandémiques, contre 53 % en janvier

31% des entreprises ont moins de personnes sous contrat à durée indéterminée qu'au même moment l'année dernière

41% des chefs d'entreprise estiment que les perspectives de croissance à moyen terme en RDC sont mauvaises ou très mauvaises

1. <https://covid19.who.int/region/afro/country/cd>

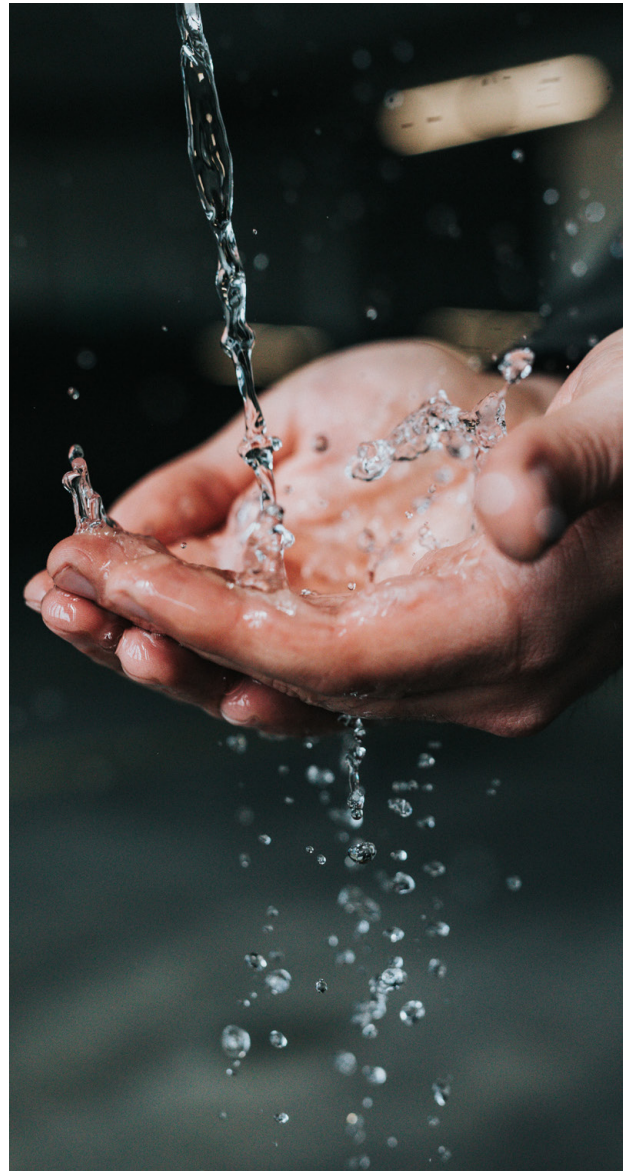
2. Le répondant peut choisir plusieurs options.

À PROPOS DE L'ÉTUDE

La Covid-19 a eu des répercussions économiques dans toute la RDC. Les restrictions sur les opérations commerciales, les perturbations aux frontières internationales et la baisse de la demande des principales exportations au cours du premier semestre 2020 ont eu un impact négatif sur la croissance, l'emploi et les niveaux d'endettement. Près d'un an après le début de la crise, la situation continue d'évoluer. L'annonce d'une augmentation des cas en décembre a forcé le gouvernement à imposer de nouvelles restrictions pour tenter d'endiguer une éventuelle deuxième vague. Cette étude vise à suivre l'impact de la pandémie sur les entreprises à travers le pays. Les données et les analyses, complétées par les contributions directes des chefs d'entreprise, donnent un aperçu de la manière dont le gouvernement et les autres parties prenantes peuvent soutenir au mieux les entreprises en ce moment.

Le projet est entrepris conjointement par ELAN RDC, un projet de soutien au secteur privé entièrement financé par UKAID, et la Fédération des Entreprises du Congo (FEC). Le programme d'enquête s'est déroulé sur huit mois, avec des entretiens réguliers avec environ 200 entreprises de juillet 2020 à février 2021. L'équipe a cherché à comprendre l'évolution des défis auxquels sont confrontées les entreprises et le soutien dont elles ont besoin. Les résultats de la dernière itération de l'enquête, réalisée entre le 9 et le 18 février sont présentés [ici](#). Les données des séries chronologiques de toutes les itérations peuvent être téléchargées [ici](#).

La publication de chaque série de résultats est accompagnée d'un briefing (voir ci-dessous) qui met l'accent sur certains des défis auxquels les entreprises sont confrontées. Dans cette dernière itération, nous explorons les tendances depuis le début de l'étude et nous nous concentrons sur la manière dont les organisations non gouvernementales peuvent soutenir les entreprises le plus efficacement possible.

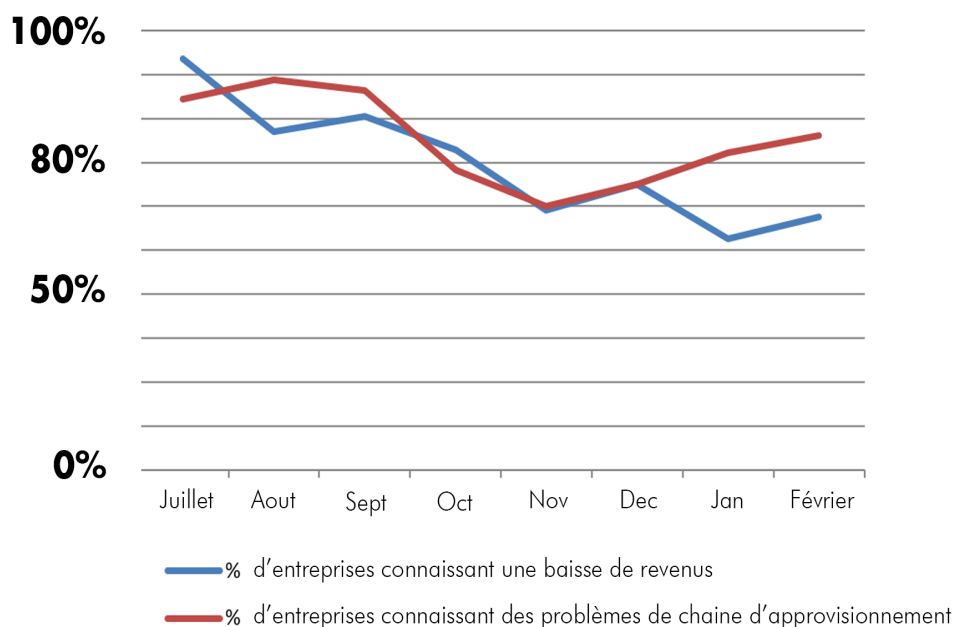


LA COVID-19 ET LE MONDE DES AFFAIRES EN RDC : TENDANCES DE JUILLET 2020 À FÉVRIER 2021

UNE REPRISE INTERROMPUE

Le choc économique immédiat provoqué par la pandémie de covid-19 est difficile à sous-estimer. Lors de la première édition de l'enquête, en juillet 2020, 94 % des entreprises ont déclaré que leurs revenus avaient chuté depuis les niveaux pré-pandémiques et plus de 95 % ont déclaré que cette baisse était entièrement ou partiellement due à la covid-19. Avec la diminution du nombre de cas au cours du second semestre 2020 et la levée des mesures de confinement et de circulation, l'environnement des entreprises semble également s'améliorer. Le pays a connu une reprise partielle en novembre, bien que 59 % des entreprises aient encore signalé une baisse de leur chiffre d'affaires par rapport aux niveaux pré-pandémiques.

Figure 1 : Pourcentage d'entreprises subissant les effets de la covid-19 sur leurs activités, juillet 2020-février 2021



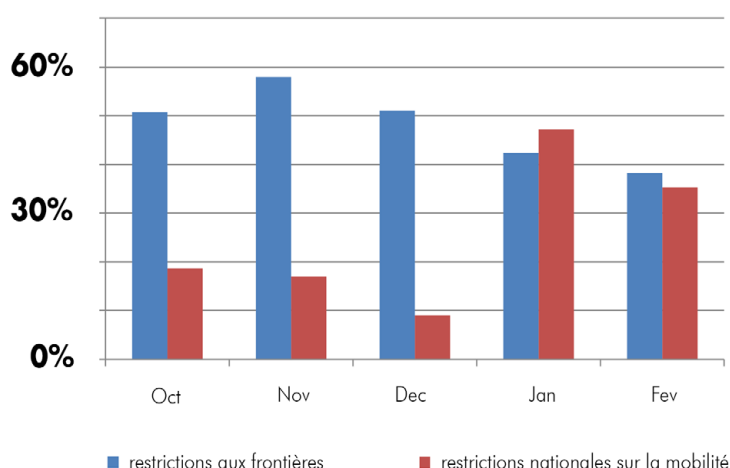
Les gains de cette reprise partielle se sont arrêtés dans le sillage de la deuxième vague : en décembre 2020, alors que le couvre-feu était imposé, 65 % des entreprises ont fait état d'une baisse de leurs revenus et, en février 2021, 58 % des entreprises connaissent encore une baisse de leurs revenus d'une année sur l'autre. Les données sur les perturbations de la chaîne d'approvisionnement suggèrent également que les revenus vont probablement continuer à baisser dans les prochains mois. Dans l'ensemble, 76 % des chefs d'entreprise interrogés ont déclaré que leur entreprise était confrontée à un problème de chaîne d'approvisionnement - le pourcentage le plus élevé enregistré par l'enquête depuis septembre 2020. Cette perturbation aura probablement un effet sur les revenus, car les entreprises qui produisent moins en raison de problèmes d'approvisionnement ont moins à vendre, ce qui suggère que l'impact de la deuxième vague ne s'est pas encore pleinement concrétisé.

LES FACTEURS DE PERTURBATION

L'un des principaux défis a été la perturbation de la chaîne d'approvisionnement. Au cours de cette étude, le pourcentage d'entreprises ayant signalé des problèmes dans leur chaîne d'approvisionnement est resté supérieur à 60 % (voir figure 1). Ces perturbations ont résulté de mouvements tant nationaux qu'internationaux.¹ En particulier, les restrictions introduites pour faire face à la deuxième vague ont entraîné une augmentation du nombre d'entreprises signalant des problèmes nationaux à l'origine de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement (voir graphique 2).

¹ L'équipe a commencé à interroger sur les facteurs de perturbation de la chaîne d'approvisionnement en octobre 2020

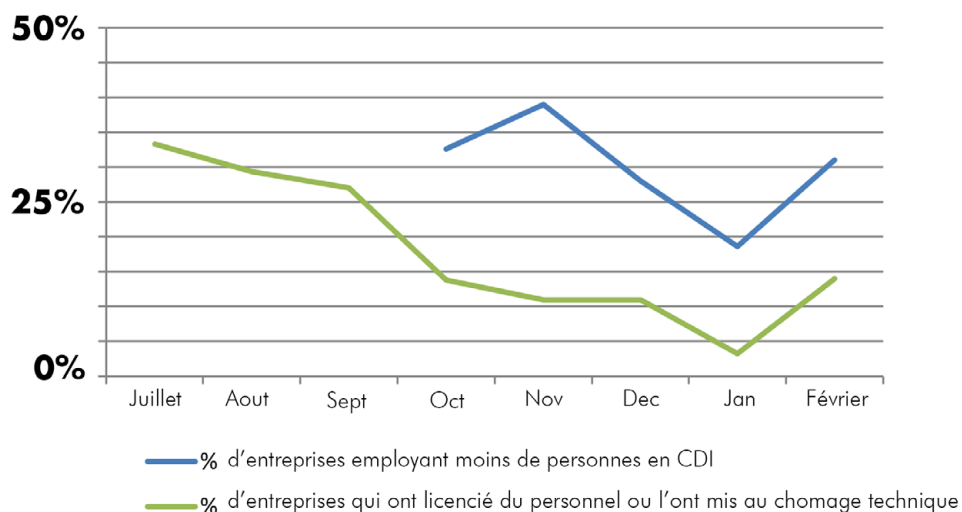
Graphique 2 : Facteurs de perturbation de la chaîne d'approvisionnement, octobre 2020-février 2021



IMPACT SUR L'EMPLOI

L'une des choses que le gouvernement et les donateurs doivent prendre en compte est l'impact de ces perturbations sur l'emploi. L'impact sur les communautés pourrait être important. Bien que le pourcentage d'entreprises qui ont licencié ou mis à pied du personnel en réponse à la pandémie n'ait cessé de diminuer, le nombre a de nouveau augmenté en février 2021. Il en va de même pour les entreprises ayant moins de personnes sous contrat à durée indéterminée : en janvier, environ une entreprise sur cinq a déclaré avoir moins de personnes employées qu'à la même époque en 2020. Ce chiffre est passé à près d'une entreprise sur trois en février.

Graphique 3 : Pourcentage de chefs d'entreprise signalant des perturbations de l'emploi



Bien qu'en termes absolus, la baisse de l'emploi semble moins grave que d'autres impacts de la covid-19, cette étude traite uniquement du secteur formel. Dans l'économie informelle, qui emploie une majorité de gens en RDC, l'impact a probablement été plus sévère. Dans une étude sœur de ce programme, 60% des ménages signalent une baisse de leurs revenus par rapport aux niveaux pré-pandémiques, soit une augmentation de dix points par rapport au taux observé en décembre. ¹

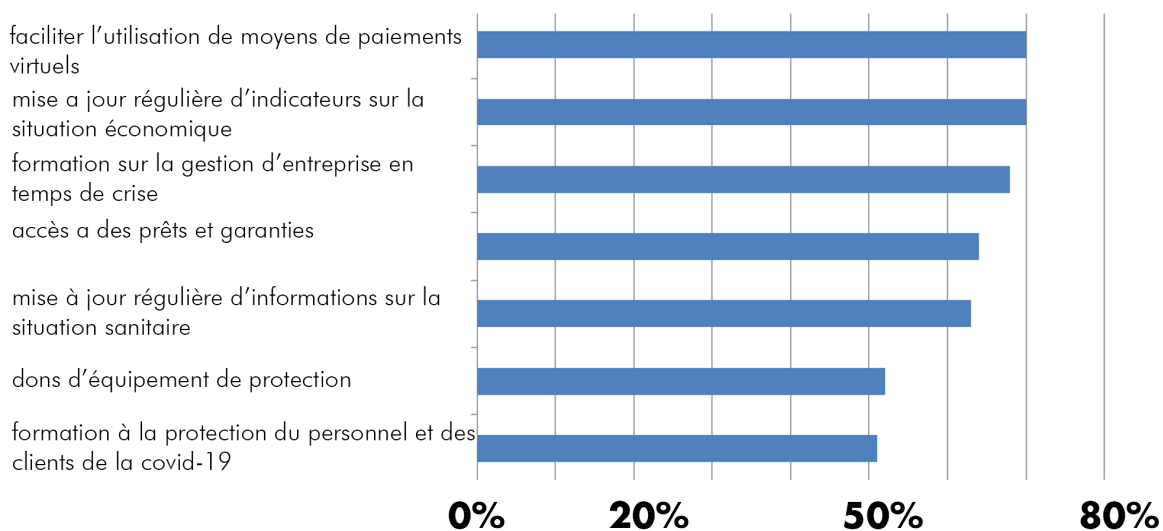
¹ Une étude sur les ménages menée par Kinshasa Digital. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

SE DÉBROUILLER SEULS

La plupart des entreprises ont fait face aux défis posés par la covid-19 sans soutien direct du gouvernement. Les dispositions générales prises au début de la crise - comme la suspension de la TVA et d'autres taxes professionnelles entre avril et juillet 2020 - ont été utiles mais de courte durée. Depuis lors, les entreprises ont, pour la plupart, fait face à la crise seules.

Les données recueillies lors de l'enquête suggèrent qu'en l'absence d'activité gouvernementale, d'autres parties prenantes - telles que les associations d'entreprises et les bailleurs - pourraient être plus nombreuses. Lors de l'itération 8, l'équipe a demandé aux chefs d'entreprise s'ils seraient intéressés par une série de mesures de soutien (voir graphique 4). La réponse a été majoritairement positive, avec plus de la moitié des chefs d'entreprise intéressés par chaque mesure de soutien. Les mesures de soutien les plus populaires sont la facilitation des paiements numériques et l'information sur les indicateurs économiques et de la chaîne d'approvisionnement.

Graphique 4 : Pourcentage de chefs d'entreprise intéressés par des mesures de soutien



ENTRETIENS

LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU CONGO (FEC) A ÉTÉ L'UN DES PARTENAIRES PRINCIPAUX DE CETTE ÉTUDE.

POUR CETTE ITÉRATION, BETH WARNE A DEMANDÉ À BERTIN MUDERHWA, CONSULTANT EN ÉTUDES ET ANALYSES (MACRO)ÉCONOMIQUES & CHARGÉ DES ÉTUDES ET STATISTIQUES À LA FEC, DE RÉFLÉCHIR SUR LES INFORMATIONS RECUEILLIES ET SUR LA DIRECTION QUE PREND LA COMMUNAUTÉ DES AFFAIRES.

Pourquoi la FEC a-t-elle décidé de réaliser cette étude ? Pourquoi l'a-t-elle jugée nécessaire ?

En tant que représentant du secteur privé, il était important pour la FEC de recueillir des informations sur l'environnement économique pendant la période de la covid-19. Alors que des restrictions étaient introduites dans le monde entier pour contenir la propagation de la pandémie, nous voulions comprendre l'impact des restrictions sur les activités économiques afin d'identifier les actions de plaidoyer que les autorités publiques et les partenaires au développement pourraient développer pour soutenir les entreprises et promouvoir la relance de l'économie nationale.

Quels ont été les succès du programme ?

Avant ce partenariat avec ELAN RDC, la FEC a réalisé en mai 2020 une étude sur les impacts de la covid-19 sur les entreprises dans le pays. Cette étude a fait la une des journaux et a attiré l'attention du gouvernement sur les effets néfastes de la pandémie sur l'activité économique. Cela a conduit le gouvernement à développer un programme de relance économique d'urgence en réponse aux effets néfastes de la pandémie. Malheureusement, les moyens financiers pour sa mise en œuvre font défaut. La collaboration avec ELAN RDC et The Economist Intelligence Unit (EIU) sur huit autres itérations de l'étude de mai 2020 a renforcé ces efforts pour maintenir le gouvernement conscient de la nécessité d'un soutien.

La grande réussite est que (en plus des autres actions de plaidoyer menées par la FEC durant cette période) le gouvernement, le parlement et d'autres structures ont pu mentionner les résultats de ces enquêtes dans

leurs discours. Ils ont pu discuter des dangers pour l'économie suite à l'apparition de la pandémie et de la nécessité de prendre des mesures appropriées pour soutenir le secteur privé.

Quels étaient les défis à relever ?

Les principaux défis consistaient à assurer une forte participation des entreprises aux enquêtes et à faire en sorte que les résultats des études soient adoptés par les décideurs politiques et économiques et les partenaires de développement. Vous remarquerez que, malgré les résultats alarmants des analyses de ces enquêtes, le secteur privé n'est pas suffisamment soutenu pour relancer les activités économiques, comme c'est le cas dans d'autres pays du monde. Toutes les mesures prises en faveur des entreprises ont pris fin, et leur renouvellement tarde à venir tant que la maladie persiste. Les entreprises font encore état d'un pessimisme quant à la reprise attendue de leurs activités.

La FEC prévoit-elle d'autres études ?

La FEC poursuivra la publication d'études avancées de manière sectorielle afin d'identifier les secteurs d'activité qui ont été les plus touchés par les effets néfastes de la pandémie à travers les pertes d'emplois, les pertes de revenus pour l'entreprise et l'État, etc. La FEC mènera des études pour évaluer le climat des affaires du pays afin d'orienter ses actions de plaidoyer et de proposer au gouvernement des mesures de réforme appropriées pour le développement des entreprises. Nous proposerons également des mesures de réforme en matière d'emploi et l'élaboration d'un indice des prix à la consommation ou à la production afin de déterminer le niveau de rémunération.

DÉBUT FÉVRIER, BETH WARNE DE L'ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT S'EST ENTRETENUE AVEC BAS ZUIDBERG, CONSEILLER EN FACILITATION DES INVESTISSEMENTS POUR ELAN RDC.

ELAN RDC EST UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ FINANCÉ PAR UKAID QUI A MENÉ CE PROJET D'ENQUÊTE AUX CÔTÉS DE LA FEC. DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE, L'UKAID - DANS LE CADRE DE SES MESURES DE SOUTIEN EN RDC LIÉES À LA COVID-19 - A DEMANDÉ À ELAN RDC DE CONCEVOIR DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES VISANT À RÉDUIRE LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA PANDÉMIE.

DANS CETTE INTERVIEW, M. ZUIDBERG RÉFLÉCHIT AUX EFFETS DE LA CRISE SUR L'ÉCONOMIE

Les données recueillies au long de l'année montrent un véritable choc pour les entreprises, bien que le pays ait été moins touché jusqu'à présent en termes de nombre de cas. Pourquoi pensez-vous que les effets négatifs sur les entreprises ont été si graves ?

La performance économique de la RDC est inextricablement liée à la santé du secteur minier. La chute rapide des prix des matières premières au printemps 2020 a déclenché un choc majeur dans tous les secteurs. Les dirigeants d'entreprises en RDC sont habitués à devoir répondre aux crises et, lorsque la demande et la monnaie ont commencé à chuter, beaucoup ont pris la décision de se replier - en réduisant les investissements prévus et en se concentrant sur la survie. Ces choix étaient judicieux, car de nombreuses entreprises ne s'attendaient pas à un soutien important du gouvernement ; cependant, le manque d'investissements et la réduction des opérations ont entraîné un ralentissement de l'économie. Le côté positif d'une communauté d'affaires habituée à s'adapter aux crises est que lorsque la situation se calme, de nombreuses entreprises devraient être en mesure de ramener rapidement leurs activités à leur niveau d'avant la pandémie. C'est ce que nous avons constaté dans les données : une entreprise sur trois s'attend à se remettre de la pandémie au cours du premier trimestre 2021.

L'enquête a montré que de nombreuses entreprises ont connu des problèmes de chaîne d'approvisionnement en 2020. Pourquoi pensez-vous que cela a été un tel problème en RDC ?

Même avant la pandémie, la faiblesse des infrastructures rendait les chaînes d'approvisionnement du pays compliquées, en particulier pour le transport des marchandises entre les trois centres économiques urbains que sont Kinshasa, Lubumbashi et Goma. Les entreprises de ces deux dernières régions sont extrêmement dépendantes du commerce international, avec le Rwanda et l'Ouganda à l'Est et la Zambie au Sud. La fermeture des frontières a causé de nombreux problèmes aux entreprises dans ces régions. Bien qu'il soit encore difficile de comprendre pourquoi les perturbations se poursuivent aux frontières, la situation peut être aggravée par l'absence de réponses coordonnées entre les différents gouvernements nationaux et le secteur privé. Cette situation a été l'une des caractéristiques de la crise en RDC.

Votre expertise en RDC a porté sur la facilitation des investissements, à moyen ou long terme, y a-t-il des domaines autour du soutien aux investissements sur lesquels le gouvernement et les bailleurs devraient se concentrer ?

L'accès au capital est un enjeu crucial pour le développement du secteur privé en RDC. Les banques du pays sont conservatrices et offrent principalement des prêts à court terme, ce qui signifie que les entreprises ont du mal à investir dans des projets à long terme. Pour les PME, il n'existe actuellement qu'un ou deux véhicules d'investissement qui pourraient investir dans ces cas, contre environ 120 organisations en Ouganda. Des initiatives du gouvernement et des donateurs sont nécessaires pour améliorer cette situation.

Par ailleurs, la constitution de garanties suffisantes est un autre problème auquel sont confrontées les PME. Afin de faciliter les prêts pour les projets agricoles et de stimuler la culture et la production locales, ELAN RDC, pendant la pandémie, a géré un fonds de garantie avec deux banques où le programme a agi en tant que garant partiel pour les entreprises à la recherche de capitaux. L'argent disponible n'a pas été massif ; cependant, il a aidé les deux institutions financières à attirer de nouvelles entreprises et à soutenir les sociétés ayant besoin de capitaux.

Un autre domaine à prendre en compte est la numérisation. Pour certaines entreprises, la pandémie a été le catalyseur de la suppression de certains obstacles sur la route vers les nouvelles technologies. L'interopérabilité entre les fournisseurs d'argent mobile et les portefeuilles numériques est un bon exemple, et ELAN a soutenu le pilotage de plateformes de paiement multi-portefeuilles. Il a fallu une pandémie pour faire comprendre aux divers acteurs l'importance des gains sociaux qui pouvaient être réalisés. Cette année sera l'occasion de tirer parti de ces changements de mentalité. Il est à espérer que le gouvernement pourra donner suite à son plan national de numérisation (2018) avec des partenaires qui sont prêts à soutenir et à mettre en œuvre ce travail. Les Congolais sont connus pour leur créativité - le développement du secteur technologique serait un bon débouché pour ce potentiel.

UN MOT DE LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU CONGO

BETH WARNE S'EST ENTRETENUE AVEC ALBERT YUMA MULIMBI, PRÉSIDENT DE LA FEC SUR LES INFORMATIONS RECUEILLIES ET LA DIRECTION PRISE PAR LA COMMUNAUTÉ DES AFFAIRES.

L'étude montre que la COVID-19 a eu un impact négatif important sur les entreprises en RDC et que la reprise qui se dessinait à la fin de 2020 pourrait être en perte de vitesse face à la deuxième vague. Quel est le point de vue de la FEC sur les raisons pour lesquelles la pandémie a frappé si durement les entreprises?

Avant de répondre à votre question, je voudrais relever que la FEC se veut une force de proposition qui contribue par ses analyses, un partenaire qui informe le gouvernement sur les questions qui touchent au développement du pays, à la compétitivité du secteur privé et au bien-être de la population.

Ceci étant, les mesures drastiques prises pour contrer la pandémie ont eu une incidence négative sur les entreprises à cause des restrictions de mouvement. L'activité économique était quasiment à l'arrêt et certains secteurs étaient interdits d'exercer.

Cette situation a perturbé les chaînes d'approvisionnement et de distribution des entreprises, ce qui a entraîné la baisse de leurs revenus.

L'autre aspect, c'est la disponibilité du soutien financier en faveur des entreprises. En dépit des déclarations de soutien faites par les décideurs politiques, les entreprises n'ont pas bénéficié de grand-chose de la part du gouvernement. Le gouvernement avait élaboré un plan d'urgence de sortie de crise, mais la mise en œuvre à ce jour n'est pas effective.

La 2ème vague de la pandémie est venue accentuer les effets négatifs de la 1ère. L'instauration du couvre-feu de 21 heures jusqu'à 5 heures du matin a impacté négativement certaines filières, les obligeant à arrêter tôt leurs activités. L'impact négatif sur les ventes a été ressenti.

Jusqu'à présent, les emplois ne semblent pas avoir été touchés aussi durement que d'autres parties des activités commerciales, pourquoi et pensez-vous que ceci va continuer en 2021?

En dépit de la COVID-19, il fallait rassurer les employés. Pour s'adapter à la situation et éviter les contaminations, les entreprises avaient plusieurs options : travail à

domicile, travail en rotation, congé anticipé pour diminuer l'effectif du personnel. Et ceci, sans procéder à des licenciements que le gouvernement avait d'ailleurs interdit sans raison valable.

Mais face aux baisses sensibles de leurs revenus, certaines entreprises n'étaient plus en mesure de supporter la totalité des charges sociales des travailleurs. C'est ainsi que des conventions ont été conclues entre employés et employeurs pour aménager les salaires dans les proportions convenues (diminution de 20% voire 50%).

D'autres entreprises n'avaient plus d'autres choix que de demander au personnel de rester à la maison sans salaire, faute de revenus.

Comment la FEC, en tant qu'organisation, a-t-elle répondu à la crise et comment ce soutien a-t-il aidé vos membres ?

Pendant cette période, la FEC a largement contribué aux différentes négociations avec les pouvoirs publics. A l'initiative de la FEC, le gouvernement avait pris certaines mesures pour soutenir le secteur privé notamment avec la suspension, pour une période de trois mois, de la perception de la TVA sur certains produits de première nécessité, l'exonération, pour une période de six mois, des droits et taxes à l'importation et la vente pour les médicaments et produits pharmaceutiques, etc.

D'autres mesures ont été prises au niveau de la Banque Centrale du Congo (BCC) et du Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI). Mais, face aux besoins pressants des entreprises et au décalage par rapport à la mise en œuvre effective de certaines mesures, ce soutien n'a produit que des effets marginaux pour une petite frange des opérateurs économiques, comme les résultats de ces enquêtes l'ont démontré.

D'ailleurs, l'enveloppe provenant de la BCC n'a pas été utilisée du fait de la complexité de l'opération.

Il revient au gouvernement de renouveler ces mesures pour éviter d'entrer en récession. Avec une reprise incertaine et un pessimisme persistant des chefs d'entreprises, la normalité n'est pas à l'ordre du jour. Malheureusement la situation politique récente n'a

pas été profitable aux différents plaidoyers que la FEC mène au niveau du gouvernement. J'espère que la mise en place d'un Gouvernement de l'Union sacrée va combler ce manque.

La FEC s'est engagée pour s'assurer que le service minimum pour les activités économiques essentielles soit assuré pendant le confinement de la Commune de Gombe, centre névralgique des affaires de Kinshasa, pour ne pas paralyser toute la ville sinon tout le pays. La ville avait accordé des macarons autorisant la circulation des employés des branches d'activités ciblées.

En outre, la FEC a élaboré, en collaboration avec le Bureau International du Travail (BIT), le Guide de l'employeur pour la gestion des lieux de travail en période de COVID-19. C'est un document qui contient des directives pour s'adapter aux changements induits par la pandémie.

La FEC a continué à fournir aux entreprises les informations économiques nécessaires, assurer les formations en ligne ainsi que la mise à la disposition des entreprises d'outils d'adaptation.

Il faut souligner les efforts que les entreprises privées ont fourni pendant cette période via des contributions en numéraire et en nature (masques, gels hydro alcooliques, kits pour le lavage des mains, etc.) pour permettre au gouvernement d'assurer efficacement la riposte contre la COVID-19.

À la lumière de ces tendances, que devraient faire les chefs d'entreprise pour protéger leurs activités à court terme ?

A court terme et faute du soutien en termes d'incitations fiscales aux entreprises pour assurer l'offre globale, les entreprises sont obligées de s'adapter à la conjoncture.

Les entreprises doivent réorganiser leur lieu de travail, minimiser les coûts de production pour rester compétitif

face à la mise en œuvre effective de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF), prioriser l'usage des outils modernes avec la digitalisation et la vente des produits en ligne.

Les avancées enregistrées sur le plan scientifique avec les vaccins contre la COVID-19 vont sûrement améliorer la confiance des chefs d'entreprises et accélérer la reprise de l'économie mondiale à court terme.

Nos données suggèrent que la confiance des entreprises dans les perspectives de reprise en 2021 est faible. Que fait la FEC pour soutenir les entreprises, et quelles sont vos initiatives prévues pour l'année?

La FEC continue à assurer son soutien aux entreprises sur les plans syndical et consulaire : la promotion des activités économiques et la défense des intérêts des entreprises. En tant que partenaire social privilégié du gouvernement, la FEC ne cesse de proposer des pistes de solutions avec des mesures concrètes pour assurer une reprise rapide de l'économie nationale.

La FEC continue à fournir l'information économique nécessaire aux entreprises et les accompagne via ses différents plaidoyers pour trouver des solutions à leurs problèmes.

ELAN RDC et la FEC ont contacté plusieurs membres du gouvernement au cours de cette étude, sans obtenir d'entretien. Cependant en Octobre 2020 nous nous sommes entretenus avec Chantal Yelu Mulop, la Conseillère Spéciale du Président en charge de la Jeunesse et de la lutte contre les Violences faites à la Femme. La conversation, disponible [ici](#), parle de l'impact de la pandémie sur les femmes et de l'importance d'une reprise inclusive.

Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'enquête, veuillez contacter M. Bertin Muderhwa :

E-mail : b.muderhwa@fec-rdc.com

Téléphone : +243823678354

Ce programme de recherche est soutenu par UKAID à travers le programme de développement du secteur privé ELAN RDC.